

Lycée polyvalent
Institution Saint-Malo
La Providence

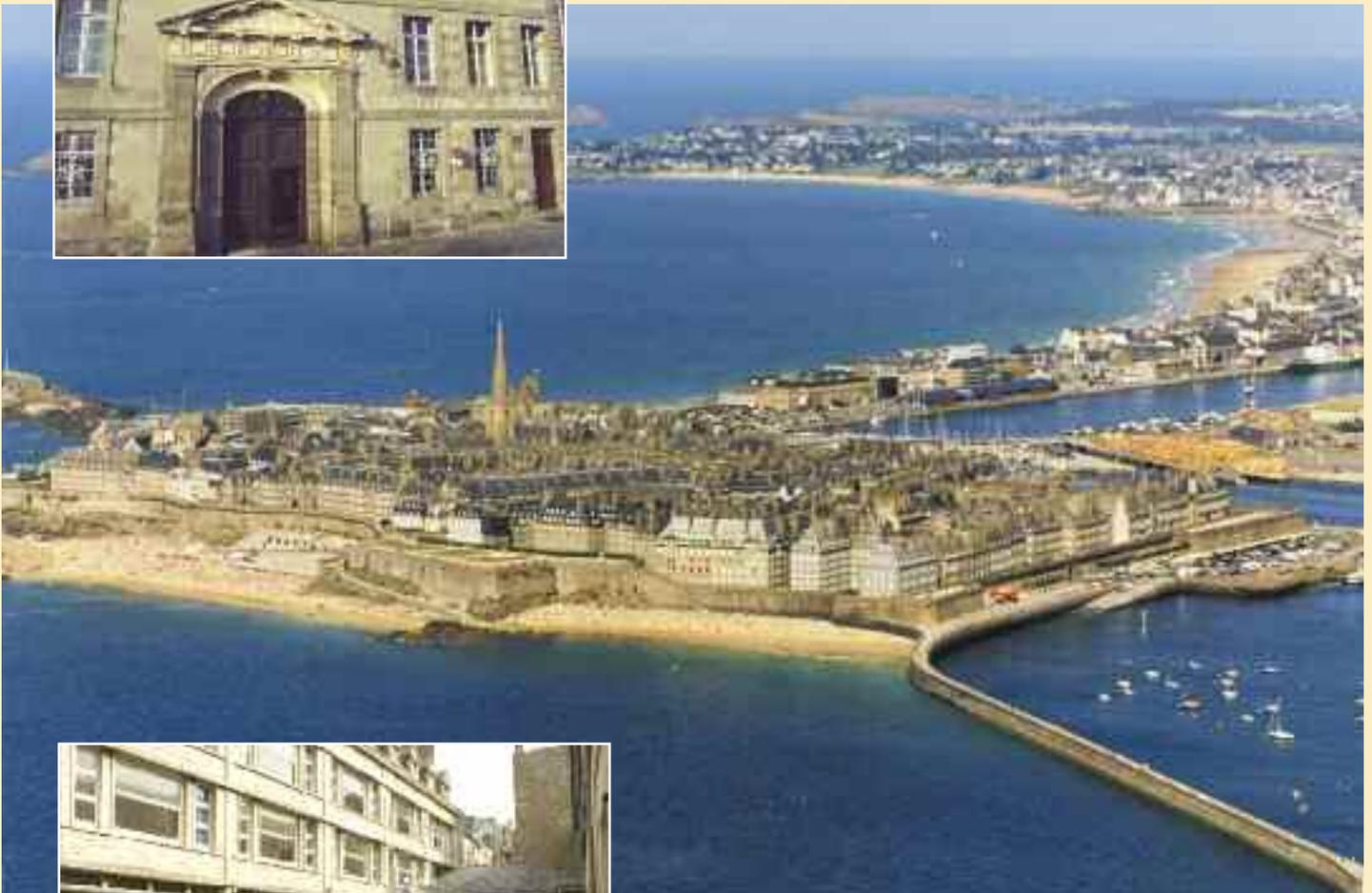


Semper Fidelis

Novembre 2011 - N° 39

Bulletin de l'Amicale

de l'ISM-La Pro



Amicale des Anciens de l'Institution La Providence - 2, rue du Collège
CS 31863 - 35418 ST MALO - E-mail : aaism@free.fr - Tél. 02 99 40 74 87
www.aaism-lapro.com



SOMMAIRE

3

Le mot du Président
Le mot du Chef d'Etablissement

4

M. Luc NOYARET, nouveau Directeur Adjoint de l'ISM
M. Jérôme MARSAIS, nouvel animateur MIJEC

5 La page des Jeunes

Gaëtan ETRAVES : La conférence sur « Le Printemps arabe »
Le Blog des Lycéens

6

Pierre-Gil HEMERY, nouvel Adjoint aux Pastorales
scolaires

7

Ouverture d'une section Architecture à La PRO
par Alain VAN VALENBERG
Départs en retraite

8 - 9

Foi et Science, par Joseph LEBRETON
A propos du «vieux Collège » : une page de l'histoire de
Saint-Malo, par Philippe PETOUT

10 – 11

Quoi de nouveau dans la famille et les problèmes
d'éducation
par Joël VETTIER

12

Souvenirs d'un ancien élève : Edouard JOURDAN
Nouvelles des Anciens
Nos peines

13

Dans la mémoire de Maurice BARBOTIN

14

Le rapport moral du Secrétaire, Pierre NICOU

15

Assemblée Générale 2011
Le discours du Président, Louis MAIGRET
Le mot du Trésorier, Joël BARBOTIN

16

Assemblée Générale 2011 en images
WANTED !

NECESSAIRE RESTRICTION SUR L'ENVOI DU BULLETIN

Depuis un certain nombre d'années, nous adressons, deux fois par an, le Bulletin de l'Amicale à un peu plus d'un millier d'anciens élèves.

Mais, si le Bulletin lui-même est financé grâce à la générosité de nos annonceurs, les frais d'expédition par La Poste représentent une somme très importante qui grève lourdement le budget de l'Amicale exclusivement alimenté par les cotisations, lesquelles, malgré nos appels répétés, sont en baisse d'année en année.

Nous sommes donc contraints, pour diminuer ces frais d'expédition et garder nos capacités de financement en faveur des jeunes, de supprimer la parution d'un bulletin « papier » sur deux à partir de la rentrée 2012. Cette décision n'a pas été prise par notre Conseil d'Administration sans l'avoir mûrement réfléchi tant nous attachons de l'importance à la diffusion d'informations sur la vie de notre lycée et au maintien d'un lien solide entre les membres de notre association.

Mais le recours à Internet nous permet d'espérer que les conséquences d'une restriction de nos parutions seront atténuées. Nous continuerons en effet de faire paraître notre bulletin, deux fois par an, sur le site Internet de l'Amicale et celui-ci pourra être adressé personnellement à tous ceux qui nous communiqueront leur adresse e-mail.

En résumé, à partir de la rentrée 2012, le bulletin de décembre ne sera plus édité sur papier mais il sera remplacé par un bulletin « électronique » adressé personnellement aux internautes qui nous auront communiqué leur adresse e-mail.

Le bulletin de mai, sur lequel figurera la convocation à l'assemblée générale, continuera d'être édité sur papier et envoyé par la Poste comme auparavant.

D'ores et déjà, nous demandons à tous les anciens de communiquer leur adresse e-mail à notre secrétariat (aaism@free.fr).

Le Conseil d'Administration

Yellow Concept

Edition
Impression
Conseil

8, route de Mont Barret - 35440 Saint-Suliac
TÉL. 02 93 15 09 09 - FAX 02 93 15 09 30
E-MAIL : yellow.concept@wanadoo.fr
Site : www.yellowconcept.fr

Laiterie de Saint-Malo
35400 SAINT-MALO
02 99 21 11 00



Toute la gamme sur :

www.laiteriedesaintmalo.com

Le mot du Président

Merci, chers amis, d'être venus à notre dernière Assemblée Générale plus nombreux que l'année passée mais nous souhaiterions que les anciens élèves se mobilisent beaucoup plus, surtout les jeunes générations.

Notre association n'est-elle qu'un simple mouvement d'amitiés et de retrouvailles ? Notre responsabilité d'Ancien n'est-elle que de « défendre » l'Ecole d'hier que nous avons vécue ou bien ne doit-elle pas s'intéresser aussi à celle qui forme pour demain des hommes et des femmes aptes aux responsabilités et capables d'adaptation dans le monde à venir qui s'annonce toujours plus compliqué ? C'est dans la solidarité que nous pourrions être efficaces.

Nous nous inquiétons pour l'avenir de notre bulletin que nous adressons à plus d'un millier d'anciens, deux fois par an, en nous efforçant de maintenir un lien intergénérationnel et

d'informer les membres de notre Amicale de l'évolution des deux établissements de notre lycée : l'Institution et La Providence. Les frais d'expédition par la Poste grèvent notre trésorerie et, vu l'insuffisance de rentrées des cotisations, nous sommes dans l'obligation de réduire le service du journal « papier » à un envoi par an. Je vous demande de lire attentivement l'encadré ci-contre vous donnant les nouvelles modalités de la parution de notre bulletin et de ne pas manquer de nous communiquer votre adresse Internet pour recevoir le bulletin électronique.

Dans le but de réunir les plus jeunes anciens, nous organisons le 28 décembre une rencontre amicale à l'Institution pour les jeunes qui ont quitté le lycée depuis dix ans ... et plus. Nous souhaitons qu'ils soient heureux de se retrouver, de nous donner de leurs nouvelles, de nous



parler de leur insertion dans le monde du travail et de l'aide qu'ils peuvent apporter éventuellement aux plus jeunes. Nous souhaitons redynamiser notre Amicale qu'ils connaissent peu et espérons qu'ils seront nombreux.

En cette fin d'année, je me dois d'adresser à tous les anciens élèves, anciens professeurs, aux directeurs et enseignants et à tout le personnel de l'Etablissement, nos vœux les meilleurs pour eux et leur famille.

Bonne et heureuse année à tous.

SEMPER FIDELIS
Louis MAIGRET



Le mot du Chef d'établissement

L'année scolaire 2010/2011 s'est terminée par d'excellents résultats aux examens :

- 97 % au bac général et technologique
- 99 % au bac professionnel
- 54 % des élèves ont obtenu une mention
- 97 % en BTS Ventes et productions touristiques
- 100 % en BTS Commerce international

Qualité de l'enseignement dispensé, investissement des enseignants, et bien sûr le travail fourni par les élèves justifient ces résultats.

Cette nouvelle année scolaire 2011/2012 est marquée par la réforme du lycée en classe de 1ère : un tronc commun à toutes les filières, des enseignements spécifiques pour les séries S, ES, S et des options possibles pour tous. De nouveaux enseignements : exemple : littérature étrangère en langue étrangère en série littéraire, une épreuve d'histoire en fin d'année pour la série scientifique et

l'accompagnement personnalisé pour tous. En série professionnelle, ce sera la première session du bac pro Technicien du bâtiment.

Concernant l'encadrement du lycée, Monsieur Tony Kouba est parti sur Rennes et Monsieur Luc Noyaret, qui vient de Vendée, le remplace comme directeur adjoint de l'Institution. Il connaît bien le métier pour avoir occupé pendant plusieurs années la même fonction dans un lycée équivalent.

Malgré la restriction des moyens d'enseignement, le même investissement continue de la part de tous : organisation de voyages, d'échanges avec des lycées étrangers, de conférences, d'activités théâtrales, du forum des associations, des métiers...

Le lycée bouge, vit, travaille et chacun y trouve sa place et ce qui lui faut pour réussir sa vie de lycéen et plus tard sa vie d'adulte.

Anne-Marie CARRIOU-DURAND

M. Luc NOYARET

nouveau Directeur Adjoint de l'ISM



M. Luc NOYARET a pris ses fonctions de Directeur Adjoint de l'Institution en septembre dernier.

Originaire de Doué-la-Fontaine, 52 ans, marié, père de deux grands enfants, M. NOYARET a effectué ses études à Angers et Poitiers ; il est titulaire d'une licence et d'une maîtrise d'histoire médiévale.

M. NOYARET a débuté sa carrière en 1985 en qualité de professeur d'Histoire-Géo, au Lycée Notre-Dame de Challans et, en 1997, il a reçu la responsabilité des classes de Première et de Terminale de cet établissement.

En 2003, il a été nommé Directeur Adjoint de ce même lycée qui englobait les sections générales, technologiques ainsi que les

BTS. Il est resté à ce poste jusqu'à son départ pour Saint-Malo.

M. Luc NOYARET a toujours eu une prédilection pour la mer et un besoin de la sentir proche, ce qui a influencé, pour une part, sa décision d'accepter le poste qu'on lui proposait au sein de l'ISM.

Beaucoup de projets à mettre en route, d'idées à proposer. Lors de notre rencontre, M. Luc NOYARET nous a fait partager son enthousiasme pour les responsabilités qui lui incombent.

L'Amicale des Anciens souhaite la bienvenue à M. Luc NOYARET et tient à l'assurer de ses vifs encouragements pour mener à bien la tâche qui lui incombe.

Jérôme MARSAIS

nouvel animateur MIJEC



Jérôme MARSAIS, responsable de l'enseignement professionnel à LA PROVIDENCE, a reçu, début septembre, la

lourde charge de remplacer Robert BRIOT en tant qu'animateur de la Mission d'Insertion des Jeunes de l'Enseignement Catholique sur le Pays de Saint-Malo (qui couvre la zone géographique s'étendant de Saint-Malo à Tinténiac en passant par Cancale, Dol et Dinard).

Robert BRIOT, nous précise Jérôme, a fait un formidable travail les années passées. Il a su aider bon nombre de jeunes à construire leur projet professionnel et leur a donné les moyens de réussir leur insertion dans le monde professionnel.

Les missions de l'animateur MIJEC

consistent à lutter contre le décrochage scolaire (actions préventives) et à accompagner les jeunes déscolarisés en vue d'une rescolarisation ou d'une insertion dans le monde du travail.

Cela nécessite de travailler en étroite collaboration avec les établissements scolaires du bassin de Saint-Malo et les formateurs MIJEC qui animent des ateliers spécifiques :

- atelier d'accompagnement individualisé,
- atelier de remédiation des savoirs de base (français, maths),
- atelier de prévention des ruptures scolaires.

Appel de Jérôme MARSAIS aux anciens élèves :

La MIJEC est toujours à la recherche d'entreprises pour permettre aux jeunes de valider leur projet professionnel grâce à un stage. Si vous acceptez, sur le principe, d'accueillir un jeune au sein de votre entreprise, merci de me contacter au : 02-99-40-69-68 ou mijecsaintmalo@ism-lapro.fr

L'Enseignement Catholique de Bretagne mobilise 5000 personnes contre les suppressions de postes prévues à la rentrée 2012

A l'appel du Comité Académique de l'Enseignement Catholique de Bretagne (CAEC), un rassemblement des délégations d'établissement de Bretagne a eu lieu à Rennes le 5 novembre dernier pour dire « non à des retraites massifs de postes dans l'Enseignement Catholique » qui auraient pour conséquences de dégrader la qualité du service pédagogique et éducatif. Ces cinq dernières années, 700 postes ont été supprimés en Bretagne.

LA PAGE DES JEUNES

Gaëtan ETRAVES, élève de Terminale L, rédacteur pour le CDI, présente ici la conférence organisée par le Centre de Documentation, dans l'enceinte de l'ISM, pour les élèves de Première, Terminale L et ES, sur « LE PRINTEMPS ARABE » (7 octobre 2011).

A l'Orient, tout est nouveau.

« Quels lendemains pour le monde arabe ? » : telle était la question abordée par les journalistes présents pour cette conférence sur le « Printemps arabe » à l'Institution Saint Malo La Providence.

En ce Vendredi après midi du 7 Octobre, l'heure était à la conférence. En effet, l'Institution recevait des journalistes, et pas des moindres, dans le but d'aborder le « Printemps arabe », événement historique de cette année 2011. Les protagonistes de ce débat étant René BACKMANN, grand reporter au Nouvel Observateur travaillant entre autres sur le monde arabo-musulman, Alain DUGRAND, écrivain et journaliste à Libération ainsi que « Nono » professeur de philosophie à la retraite et dessinateur de presse à Ouest-France et Le Télégramme. Le jeune public était donc bien servi en terme d'expérience et de connaissances sur la question du « Printemps arabe ». La conférence s'est déroulée en deux par-

ties : durant la première, les deux journalistes relatèrent chronologiquement les événements de ces différentes révolutions. Tout commença avec l'évocation de l'histoire tunisienne, intimement liée à celle de la France. Ils ont aussi explicité les circonstances de la mise en place du régime Ben Ali, resté 25 ans au pouvoir. En outre ils ont évoqué les raisons de cette révolution et notamment l'élément déclencheur, un jeune s'étant immolé à cause des humiliations dont il était victime. D'autre part ils expliquèrent que le « Printemps arabe » était dû à la prolifération de revendications démocratiques très intenses. Comme une sorte de virus qui a du bon. Les lycéens eurent donc droit à un résumé complet de la part des deux intervenants qui ne tarissaient pas d'anecdotes sur la question. Tout cela accompagné du coup de crayon, un brin satyrique du talentueux « Nono ».



René Backmann et Alain Dugrand

Arrivés à la seconde et dernière partie de la conférence, les journalistes répondirent cette fois-ci aux questions des lycéens qui avaient eux aussi du répondant. Cette rencontre fut donc réussie, et chacun de nous est reparti avec des éléments de réflexion en plus. A quand la prochaine ?

Gaëtan ETRAVES

Le Blog des lycéens : « lecollectif.ism-lapro.fr »

Venez découvrir les actualités du lycée au travers du Blog «Le Collectif». Les photos et articles vous guideront dans l'univers de nos lycéens durant l'année scolaire. Adresse : lecollectif.ism-lapro.fr

Laura FORT, CPE adjointe

En parcourant le Blog, voici quelques activités de septembre-octobre dont vous pouvez prendre connaissance :

« Formation au CDI des délégués de classe de LA PRO ».

« Une plongée dans l'histoire locale pour les lycéens : dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, 60 élèves de Seconde ont assisté à une conférence de Gilles FOUCQUERON sur Saint-Malo au XVIIIème siècle.

Visite guidée de Saint-Malo Intra avec Mme DELAHAUT. »

« Echange avec des lycéens de la région milanaise : 22 élèves du lycée Manzoni de Milan participent avec les élèves malouins de l'ISM à une semaine linguistique et culturelle à Saint-Malo. Les élèves malouins rendront visite à leurs correspondants milanais en mars 2012. »

« La presse en parle (OF 12.10.11) : les lycéens ont débattu du Printemps arabe ».

Pierre-Gil HEMERY

nouvel Adjoint aux Pastorales Scolaires

Importante innovation sur le plan de la Pastorale dans nos lycées : un poste d'animateur en pastorale scolaire, à plein temps, a été créé par la Direction diocésaine pour les trois établissements de l'Ensemble La Mennais des Lycées Catholiques de Saint-Malo : L'Institution, La Providence, Les Rimains. Rencontre avec Pierre-Gil HEMERY qui a pris ses fonctions en ce début d'année scolaire.

Originaire de la région parisienne mais arrivé très tôt en Bretagne, Pierre-Gil HEMERY, 43 ans, issu d'une famille d'enseignants, a d'abord embrassé une carrière militaire en tant qu'officier, puis travaillé 2 ans dans le secteur du transport et de la logistique.

Attiré par l'enseignement et surtout l'éducation, Pierre-Gil Hémery décide d'intégrer une formation de cadre éducatif, par le biais d'une formation interne à l'enseignement catholique. Il débute en 1997 au collège-lycée Saint-Joseph à Bruz comme surveillant puis intègre le lycée de la Salle à Rennes, tout en continuant sa formation sous le couvert de la région catholique du Grand Ouest. Pendant 10 ans il assume la responsabilité d'adjoint de la direction pour la Pastorale au Collège Notre-Dame du Vieux Cours également à Rennes avant d'accepter depuis cette rentrée, le poste d'adjoint responsable de la Pastorale, à plein temps, pour l'ensemble des 3 sites : l'Institution, la Providence les Rimains qui représentent 1450 jeunes et 250 adultes.

Ses projets d'animation suivront 2 directions :

Tout d'abord, il s'efforcera de relayer les propositions diocésaines telles que

= Le TAIZE des lycées

= Berlin à Noël, destiné aux BTS et élèves majeurs de Terminale

= Le camp-ski lycéen du 18 au 25 février dans les Pyrénées avec une journée à Lourdes, en présence du Père Louis Emmanuel de la Foye, nouveau responsable de la pastorale des jeunes sur Saint-Malo.

= Les JMJ de 2013

En parallèle, mise en place de projets internes aux lycées dans le cadre d'un travail d'équipe avec les CPE pour une politique globale d'animation :

= Les temps de célébration de Noël et de Pâques

= Aller au devant des élèves mais aussi des enseignants



= Mise en route d'un café lycéen : en alternance avec un café-débat culturel qui est mis en place par le CDI, organiser un café-débat plus spirituel en partant d'œuvres littéraires ou cinématographiques, cela bien sûr avec la collaboration des enseignants.

= Mise en place d'un groupe de préparation à la confirmation (déjà 6 élèves se sont inscrits).

= Participation aux temps forts des collèges avec le doyenné.

= Projet d'une activité dite d'aumônerie

Pierre-Gil Hémery a également à cœur de réactiver le site Internet de la Pastorale avec la création d'un Blog qui sera tourné vers l'extérieur, notamment vers les parents. Et pourquoi pas la création d'un groupe Facebook qui deviendrait un lieu d'échange important pour les jeunes.

L'Amicale des Anciens se réjouit de l'arrivée de Pierre-Gil HEMERY et lui prodigue tous ses encouragements pour mener à bien la lourde tâche de l'animation pastorale dans l'Ensemble LA MENNAIS.

Catherine ETRAVES

	A VOTRE DISPOSITION POUR
	UN TERRAIN A BATIR - UN APPARTEMENT UNE MAISON INDIVIDUELLE - UN BUREAU
	31 bd de la Tour d'Auvergne - BP 184 - 35400 ST MALO Tél. 02.99.20.62.40 - Fax 02.99.20.62.41

Ouverture d'une section « ARCHITECTURE » à La Providence

LA PROVIDENCE étend son champ d'action en matière de formation avec l'ouverture d'une section « Architecture » comprenant, comme dans les autres filières, des stages en entreprise, et là en l'occurrence, des stages dans les cabinets d'architectes de la région (22 semaines sur les trois ans).

Vu les bons résultats obtenus dans les autres sections, et dont nous vous avons tenu au courant, nous ne pouvons que nous féliciter de voir d'autres débouchés s'ouvrir à nos jeunes.

Evolution avec le Bac Pro 3 ans

Avec le Bac Pro en 3 ans, nous avons à faire à une population plus jeune qui souhaite se spécialiser et poursuivre des études via le BTS ou le DUT. La Direction suit attentivement le cursus de ces élèves qui intègrent différents établissements.

Mise en place du Contrôle en cours de formation

Il est à noter qu'a été mis en place un contrôle en cours de formation, le « CCF », qui devient le véritable sésame pour l'avenir. Il s'agit en fait d'examens dans l'établissement tout au long de l'année, corrigés par les professeurs, le Bac ne devenant plus qu'un accessoire pour quelques matières d'enseignement général.

A partir de là, on peut se poser la question de savoir si, en cela, le lycée professionnel ne devient pas un laboratoire d'idées et un précurseur pour que demain cette manière de faire soit étendue aux élèves de Terminale dans l'enseignement général ?

Le Bac en question ?

Vaste débat qui surgit chaque année sur l'utilité du maintien du baccalauréat tel que nous l'avons connu, à partir du moment où il est accordé à la plupart des candidats et n'est donc plus un passeport suffisant pour accéder à beaucoup d'études supérieures.

Mais pour arriver à cette suppression que de barrières à franchir, dressées par des idéologues pour qui le Bac est un symbole garant d'égalitarisme et de démocratie.

Alain VAN VALENBERG

Départs en retraite

Mme Monique VATTIER DELAUNAY, professeur d'espagnol à l'ISM et La PRO de 1994 à 2011. Auparavant, elle avait enseigné au Collège de Choisy et au Collège St Joseph de Pleine Fougères.

M. Philippe CHAUFOURIER, responsable informatique de l'ISM. Arrivé en septembre 1975 à l'Institution, il fut d'abord surveillant puis, en 1982, technicien audiovisuel et responsable multimédia avant que lui soit confié la responsabilité de toute l'installation informatique à l'ISM.

Notre Amicale a beaucoup apprécié l'aide apportée par M. Chaufourier pour la formation à l'outil de gestion du site et à l'installation d'Internet dans ses bureaux. Il a toujours été disponible et de bon conseil lorsque nous avons fait appel à lui.



Hervé Boucher, ancien directeur, a retracé non sans humour la carrière des nouveaux retraités.

EN BREF

- Une convention de partenariat a été signée, au mois d'octobre, entre la Région, la Brittany-Ferries et la section Vente de Produits Touristiques de LA PRO. Grâce à cette convention, les élèves pourront être accueillis en stage à la Brittany et découvrir les métiers du transport maritime qui leur sont accessibles.

- La meilleure note au Bac 2011 sur Saint Malo a été obtenue par une élève de l'ISM : 17,66 sur 20 au Bac S. Félicitations à l'élève et à ses enseignants.

- Un ascenseur est maintenant en service à L'Institution pour les personnes handicapées et le personnel d'entretien.

- Les stèles des anciens élèves morts pour la patrie qui se trouvaient autrefois dans la chapelle sont maintenant fixées dans l'atrium de l'Institution. Elles avaient été déposées lors des travaux de transformation de la chapelle.



Dans la sphère où s'exerce la pratique de la science, le christianisme reste pensable et vivable mais il faut admettre que la démarche scientifique remet nécessairement en cause l'expérience de la foi. La cohérence ne peut s'instaurer qu'en soumettant celle-ci au crible de la rationalité qui est une. Certaines découvertes scientifiques récentes soulèvent des questionnements philosophico-théologiques pour ne prendre comme exemple, parmi d'autres, que la découverte importante de l'expansion de l'Univers. À partir des équations de la relativité générale d'Einstein, l'abbé Lemaître démontre que l'Univers n'est pas statique mais en expansion permanente. On parle alors de la théorie du big-bang, explosion primitive et chaude de la matière, vérifiée par des satellites (tels que COBE).

C'est en 1980 que naît la notion de principe anthropique à partir de discussions sur l'apparition de l'homme sur la terre en tant qu'observateur de la vie terrestre et du Cosmos. D'après Francis Crick (*La vie même*, 1981) « l'origine de la vie sur la terre paraît pour le moment être presque un miracle tant sont nombreuses les conditions qui ont dû être satisfaites pour qu'elle se réalise ». Hubert Reeves précise bien, dans son énoncé du principe anthropique faible, ces conditions et ajoute que l'Univers possédait exactement, et cela dès les premiers instants de son existence (il y a environ 13,7 milliards d'années), les propriétés requises (plus d'une centaine) pour élaborer sa complexité dans son évolution et aboutir à l'Homme pensant.

Quelle est la causalité ultime de ces contraintes initiales que nous connaissons partiellement et comment ont-elles pu être réalisées ?

On distingue plusieurs approches selon la croyance, la sensibilité et l'éthique de chacun, sujet délicat qui suscite une polémique entre les non-croyants et les partisans du dessein divin porteur de sens. Pour les premiers, il ne faut pas voir là une signification quelconque, surtout pas l'intervention d'un Dieu-Créateur.

En ce qui me concerne, le dessein divin me semble évident et incontournable. Je n'ai jamais pensé que « l'Homme ait émergé, par hasard, dans un Univers qui lui est totalement indifférent » (J. Monod). La question de savoir pourquoi cela s'est produit conduit à des réponses allant de « C'est une pure chance, sans signification », en passant par le multi-univers, thèse assez récente, ne faisant que repousser la chaîne causale mais ayant un certain écho dans le monde scientifique, pour finir enfin par le Dessein divin, tel qu'il est défini dans le Credo. Non seulement Dieu crée le monde, mais il maintient les lois physiques qui le gouvernent avec des paramètres initiaux d'une précision pouvant comporter plusieurs dizaines de chiffres significatifs exacts.



La nébuleuse du Cygne symbolise par sa structure et ses couleurs la beauté et l'immensité du Cosmos baignant dans une lumière quasi divine.

Ce point de vue ne prend du sens que si l'on accepte l'idée de transcendance : l'Être-Créateur existe dans un ordre de réalité différente de la nôtre. Le principe faible, se limitant aux conditions nécessaires, laisse à Dieu et à l'homme toute liberté d'aimer, de comprendre, de créer et d'agir, en plein accord avec la Révélation biblique.

Pour moi, religion et science ne s'opposent pas, mais génèrent toutes deux du sens. Elles devront cependant approfondir leur dialogue entamé depuis plus d'un siècle pour répondre aux importants questionnements qui se posent à l'Humanité.

Joseph LEBRETON
Ancien élève 1945-1950

A propos du « vieux Collège » : une page de l'histoire de Saint-Malo

On pardonnera à un ancien d'user d'une dénomination dans laquelle beaucoup cependant se reconnaissent encore pour revenir ici sur quelques détails d'histoire auxquels les historiens de l'établissement (E. Herpin, H. Hervot, l'abbé J. Mathurin et G. St-Mleux) n'avaient pas cru devoir s'étendre et qui étaient pourtant connus en partie de l'un de ses anciens directeurs, le docte abbé François-Gilles-Pierre-Barnabé Manet (Pontorson, 1764 – St-Malo, 1844), premier historiographe de notre ville et qui les donne dans ses *Grandes recherches historiques et critiques sur les antiquités et les usages des villes de Saint-Malo et de Saint-Servan*, mine extraordinaire qui se trouvait égarée dans les réserves des Archives départementales d'Ille-et-Vilaine et que j'avais fait retrouver au moment de commencer les premières recherches pour le mémoire de maîtrise d'histoire de l'art (on dit aujourd'hui master...).

Les précieux manuscrits déposés depuis aux Archives municipales de Saint-Malo confirment que l'emplacement occupé aujourd'hui par l'ancien hôtel de Plouër au 2, rue du Collège et la désormais « ancienne » chapelle de 1937 fut jusqu'en 1676 celui du plus grand des trois cimetières qui s'étendaient sur la pente du séculaire rocher malouin au nord de la cathédrale : celui qu'on dénommait Dieu de Pitié, du nom d'une petite chapelle placée sous cette invocation. La Communauté de Ville, autrement dit la municipalité, l'avait obtenu de l'évêque de Saint-Malo après l'accord du roi pour y bâtir l'hôtel de ville qui manquait encore à cette époque ; mais après 21 ans, des charges nouvelles pesant sur son budget, l'obligèrent à céder l'emplacement dont on avait transféré



les sépultures pour combler le déambulatoire de la cathédrale et les autres matériaux pour achever les quais de l'anse du Fief (remplacée depuis 1709 par le nouveau quartier de la rue Saint-Vincent). L'acquéreur fut en 1697, Pierre de la Haye, l'un des plus riches « Messieurs de Saint-Malo » du temps avec le fameux Noël Danycan de l'Epine, le « sponsor » comme on dirait aujourd'hui de la « Mer du Sud », c'est-à-dire la route de l'argent du Pérou qui fit dans la cité qui ne fut point que « corsaire » tant de millionnaires en quelques années seulement...

Je renvoie les lecteurs qui voudraient en savoir plus sur ce personnage au remarquable numéro de la revue *Le Carrouge de Plouër*¹. P. de la Haye fit donc construire son hôtel dans la partie la plus élevée et la plus large de l'emplacement de l'ancien cimetière et diverses autres maisons qu'il fit louer dans la partie en pointe et descendant vers la cathédrale. Le riche propriétaire ne devait pas jouir longtemps de ses biens. Atteint par la « maladie de la pierre » (calculs rénaux), soigné sans résultats par le chirurgien du roi, il décéda en effet

en 1703, mais le règlement de sa succession entre ses héritiers fut différé jusqu'au retour à Saint-Malo de son vaisseau Le Baron de Breteuil (dénommé ainsi en l'honneur de Louis Le Tonnelier de Breteuil, intendant du Languedoc) qui rapporta de la « Mer du Sud » une cargaison évaluée à 1.609.000 livres, une bagatelle à côté du prix de l'emplacement du cimetière que le défunt avait payé seulement 19 000 livres ! Cette mirifique succession ne fut réglée qu'en 1707, mais dès 1704 la belle maison de la « rue des Cimetières » (actuelle rue du Collège) fut louée au Commissaire ordonnateur de la Marine, l'écuyer Charles Veret de Saint-Sulpice avec ses caves, magasins, salle, cuisines, chambres, chambres à cabinets, greniers, la grande cour, les remises à carrosse et une terrasse qui reliait à l'emplacement du portail de l'actuelle « ancienne » chapelle les deux corps de logis donnant sur les rues. Le preneur devait s'engager à faire paver « la galerie » que devait former cette terrasse et à tendre des draps sur la façade extérieure le

jour de la fête-Dieu qui comme encore de nos jours faisait station à Saint-Aaron.

Les actes anciens font aussi mention d'une pièce boisée en acajou : Saint-Malo ayant été un des premiers ports de France à importer ce bois précieux. En 1714, le négociant-armateur François Le Fer, sieur de Beauvais, l'un des intéressés de l'expédition de Duguay-Trouin à Rio de Janeiro en 1711 acheta l'hôtel pour la somme de 104 000 livres. Ce dernier était aussi l'un des directeurs de la Compagnie des Indes Orientales de Saint-Malo et fut maire de la ville de 1731 à sa mort en 1738. Son fils Jean-Luc, sieur du Flachet, de la Bardoulais et du Lupin en hérita : il fut un important armateur corsaire pendant la guerre de Succession d'Autriche. Le fils de ce dernier, François-Marie Le Fer de Beauvais en fit donation en 1808 à l'évêque de Rennes contre une modique rente viagère. En 1794 et 1795, l'hôtel de Plouër, du Flachet ou de Beauvais, avait servi de maison de détention

pour les hommes. C'est selon toute vraisemblance à l'époque de sa donation au diocèse que l'une des pièces du premier étage qui devint le bureau du directeur fut décorée de papiers peints au chinois qui eurent alors une grande vogue.

L'ancien hôtel de Plouër bien que surélevé d'un étage supplémentaire n'a pas tout perdu de son ancienne splendeur : le magnifique portail d'entrée, le majestueux escalier en granit et pierre de Caen du corps de logis donnant sur la rue des Frères-Cotteret sont les preuves incontestables de l'intervention d'un connaisseur de l'architecture qui ne pouvait être alors que l'ingénieur du roi Siméon de Garengneau, transféré de Brest à Saint-Malo en 1689 pour mettre en œuvre les projets de Vauban.

Philippe Petout

*Conservateur du Musée de Saint-Malo,
Docteur de 3e cycle en Histoire de l'art
Ancien élève (1962-1967 et 1970-1974)*

¹H. de la Villehuchet et G. le Gorgeu, « Un armateur malouin au siècle d'or, le comte de Plouër » 1987.

Quoi de nouveau dans la famille et les problèmes d'éducation ?

par Joël VETTIER

« Déjà, je trouve plutôt grotesque que l'adolescence ne soit analysée que par de gentils dinosaures d'une cinquantaine, voire d'une soixantaine d'années, donc ayant selon toute probabilité oublié depuis longtemps comment on voit le monde avec des yeux de quinze ans. Le monde dans lequel (sur)vivent les jeunes est un monde nouveau : comment la compassion simulée d'une armée de vieux cons peut-elle donc savoir quel effet ça fait d'avoir quatorze ans et le cœur lourd, quel effet ça fait d'avoir quatorze ans à l'ère de l'exhibitionnisme technologique, de la démocratisation du sexe publicitaire et du paradoxe de la décence indécente, une époque qu'ils ne voient qu'avec des yeux d'adulte ? Eux ont eu notre âge à l'époque où le monde était différent. Ils ont traversé des zones de turbulence, mais ce n'étaient pas les mêmes que les nôtres. »

Ce propos de Caroline FEVRIER dans son autobiographie adolescente « Génération des enchantés » énonce, sans nul doute, une vérité à propos de véritables nouveautés du monde contemporain et se méprend sur les moyens de sa compréhension lorsqu'elle disqualifie les quinquagénaires et les sexagénaires. Pourquoi faudrait-il l'éprouver, le ressentir pour le comprendre, pourquoi faire de l'émotion un marqueur de vérité ? Que fait-elle des capacités intellectuelles des sociologues, des historiens, des philosophes ?

Deux indicateurs très simples du changement du monde : autre-

fois, les éducateurs étaient invités à parler du conflit des générations ou de la légitimité de la révolte à la James Dean, aujourd'hui ils sont sollicités pour parler du malaise des parents ou de celui des jeunes ; autrefois les parents étaient des alliés objectifs des enseignants pour recadrer leur jeune, aujourd'hui ils s'en prennent à la sévérité des professeurs.

Nous ferons l'hypothèse que le fait majeur, révolutionnaire des quarante dernières décennies tient dans la transformation de la famille à travers la procréation maîtrisée et les répercussions sur



les relations parents-enfants, sur les places du masculin et du féminin, sur la précarité du lien conjugal.

Ce fait majeur s'accompagne d'autres faits sociaux tels que le nouveau rapport au temps à travers le sacre du présent, la disneylandisation du monde à travers les noces de la consommation et des loisirs, le règne des images à travers les écrans.

LA PROCREATION MAITRISEE OU LE PASSAGE DE L'ENFANT DE LA NATURE A L'ENFANT DU DESIR.

Freud écrivait en 1898 « *Ce serait l'un des grands triomphes de l'humanité, l'une des libérations les plus tangibles à l'égard de la contrainte naturelle à laquelle est soumise notre espèce si l'on parvenait à élever l'acte responsable de la procréation au rang d'une action volontaire et intentionnelle et à le dégager de son imbrication avec la satisfaction d'un besoin naturel* ».

Il nous faut comprendre toutes les conséquences de ces deux logiques : ou l'homme et la femme ne sont que les exécutants d'un plan de la nature, voire des plans de son Créateur, ou ils deviennent les agents libres de leur union, de leur travail procréatif.

Dans la première logique, celui ou celle qui ne participe pas à la perpétuation de l'espèce pour cause de célibat ou de stérilité est objet de discrimination – le mariage a pour finalité la famille et tout enfant né hors mariage est illégitime, naturel, bâtard.

Dans la deuxième logique, seul le désir fonde une union qui peut ne pas durer et légitime les naissances à venir d'où la disparition du statut de bâtard.

Du coup, la culpabilité s'est déplacée du domaine de la sexualité – toute faute consistait en un détournement de la finalité naturelle de la sexualité – au domaine de l'éducation – toute faute consiste en une erreur éducative par défaut ou excès d'amour.

Les adultes vivaient leur vie sexuelle, amoureuse et familiale, de façon indistincte alors qu'ils peuvent les vivre de façon séparée. Les enfants nés du hasard de la nature n'avaient pas de dettes particulières par rapport à leurs parents, ils étaient élevés à coup de frustration, fabriquaient des névroses, rencontraient le confesseur dans les familles catholiques, pouvaient se construire assez aisément grâce à l'absence de dettes. Les enfants conçus dans le désir et légitimés par celui-ci, ou partagent un sentiment d'invulnérabilité (mes parents m'aiment) ou ressentent le besoin d'une réassurance permanente ; ils grandissent dans la séduction où les preuves d'amour permanentes constituent une nouvelle épreuve ; ils se construisent difficilement, rencontrent le psy, parfois deviennent des « Tanguy ».

Autant la famille et l'école constituaient des lieux et des moments de vie préparatoires à la vie en société, autant la famille actuelle, totalement intimisée, s'oppose à la société, voire à l'école qui sont des « autres » dont on attend tout et que l'on critique.

LES PLACES DU MASCULIN ET DU FEMININ sont l'objet d'une des révolutions les plus importantes de l'histoire de l'humanité dans la mesure où elles se sont désindexées de la question des sexes – Qui aurait imaginé, il y a soixante ans, l'abandon de l'autorité paternelle au profit de l'autorité parentale ? Qui aurait imaginé la mixité à l'école ? Qui aurait imaginé la procréation sans la relation sexuelle ?

Sans reprendre les thèses de Françoise HERITIER ou de Simone de BEAUVOIR, rappelons quelques faits.

Pendant des millénaires, les hommes se sont approprié le ventre des femmes dans la mesure où elles seules pouvaient produire de futurs guerriers : si les femmes perdent leur sang involontairement, c'est pour faire des enfants ; si les hommes perdent leur

sang volontairement c'est pour défendre la tribu, la cité, la nation ; si les femmes donnent la vie, les hommes donnent leur vie – le ventre des femmes ne pouvait relever d'une affaire privée, comme c'est devenu le cas aujourd'hui.

Les places traditionnelles, indexées sur la différenciation sexuelle, contraignaient l'homme, en échange de son autorité, à garantir la protection et la mise à l'abri du besoin toute la famille ; elles assignaient la femme aux tâches domestiques, à l'éducation des enfants, aux soins aux souffrants, aux dépendants – les garçons et les filles recevaient une éducation correspondant à leurs futures fonctions adultes.

Aujourd'hui, la répétition des tâches entre conjoints fait l'objet de discussions tant est acquise l'idée d'indistinction.

En résumé, qu'il s'agisse du premier thème, celui de la procréation maîtrisée ou du deuxième, celui de l'indistinction des places du masculin et du féminin, on peut comprendre certaines aspirations et donc certaines tentations de l'Eglise de revenir à de vrais Adam, de vraies Eve – mais comprendre ne veut pas dire souscrire. Qui souhaite revenir en arrière, même si le prix à payer est élevé et que nous n'en avons pas terminé.

LA PRECARITE DU LIEN CONJUGAL accompagne évidemment les deux phénomènes précédents comme en témoigne ce chiffre de 2005 : pour 283 194 mariages 155 253 divorces auxquels il faudrait ajouter les séparations ; le nombre d'enfants séparés d'au moins un parent se situe autour de 2,5 millions.

Les modalités de séparation sont directement liées aux finalités de l'union et à ses modes d'accès.

Là où la création d'une famille, la réunion de biens, de propriété, la transmission patrimoniale constituaient les finalités de l'union, là où la fréquentation des familles, les fiançailles constituaient les modes d'accès, la séparation impliquait la recherche des torts et donc la faute et la culpabilité.

Là où le seul plaisir du compagnonnage de deux désirs constitue la finalité essentielle de l'union, là où l'expérimentation, les essais (d'où le recul de l'âge du mariage ou du PACS) en constitue le mode d'accès, la séparation se fait globalement à l'amiable dans une totale déculpabilisation.

D'où l'augmentation des familles recomposées, des familles monoparentales, du nombre d'enfants pris en otage dans des conflits qui ne les concernent pas. Il conviendrait de s'interroger sur les gains et pertes de ces nouvelles situations.

Au terme de cette analyse comparative de la famille d'hier et de celle d'aujourd'hui, il ne s'agit pas de conclure à la supériorité de la première : que de mariages arrangés, que d'enfers conjugaux, que de vies d'enfant brisées, que de violences, que d'hypocrisie ! Il ne s'agit pas davantage de conclure à la supériorité de la seconde au prétexte de sa véritable nouveauté après des siècles de domination d'un même modèle – la nostalgie et l'euphorie sont mauvaises conseillères.

Il s'agit de se poser la question : que faire du petit d'homme qui ne peut accéder à l'humanité qu'à travers un long processus d'apprentissage et d'éducation à la vie sociale et morale, dans un monde qui ne voit pas dans la nature, ou dans le plan de son Créateur, de modèles à suivre, à réaliser, à incarner ?

(A suivre)

SOUVENIRS D'UN ANCIEN ELEVE

Edouard JOURDAN 1967 - 1969

Edouard JOURDAN et son épouse partagent leur vie de retraités entre la région parisienne où ils travaillaient, et La Boussac (35), d'où ils sont originaires. Edouard, ancien de l'ISM, (Bac D-Sciences Ex.) a bien voulu répondre à mes quelques questions posées par rapport à ces 3 années 1967, 1968, 1969, qu'il passa en tant qu'interne au « Collège » ; voici son témoignage spontané sur son vécu au quotidien et les souvenirs les plus marquants pour lui, de ce temps :

« L'ambiance était familiale et les relations très bonnes avec les profs. Les conflits n'existaient pas ; au contraire, l'esprit d'entraide entre les élèves était présent et nous sentions le soutien des professeurs. Personnellement, la discipline ne me pesait pas. Les limites étaient clairement fixées mais me semblaient suffisamment larges pour me défouler à l'occasion et sortir dans les rues animées d'Intra Muros. Le Collège n'était pas moderne dans sa structure, mais on y vivait bien, et on y mangeait bien...J'ajoute que si le taux de réussite était élevé, c'était aussi parce qu'on nous en donnait les moyens ! Il faut noter que l'emplacement du bâtiment est exceptionnel J'avais le privilège d'avoir une chambre avec vue sur mer, favorisant l'évasion de l'esprit, ce qui n'est pas négligeable pour un pensionnaire. J'appréciais particulièrement l'anglais. Je rêvais déjà de voyages et éventuellement de partir à

l'étranger. Au final, à part, au cours de voyages, je n'ai pas eu l'occasion de mettre mes connaissances à profit, mais j'ai passé de bons moments en cours. La philosophie ne m'a jamais inspiré ; mon esprit pratique ne pouvait y voir un intérêt. Je garde le souvenir de grand stress durant les semaines précédant le Bac. Les nuits étaient courtes, il fallait réviser jusque tard dans la nuit. Heureusement, le sport, en particulier le plein air sur la plage, était bénéfique. Mai 68 : révisions des cours sur la plage...et arrêt au Café de l'Univers au retour...ce qui m'a été fatal pour un redoublement, mais que de bons souvenirs avec les copains !. Merci encore au Collège pour la rigueur, le goût du travail, les méthodes d'enseignement, qui m'ont certainement aidé par la suite, et dans mes études et dans ma vie professionnelle ».

Commentaire d'Edouard : « ce petit moment de rédaction m'a permis de me reporter 44 ans en arrière. Si toutefois il y a eu de mauvaises périodes, je les ai oubliées et il ne me reste que de bons souvenirs »



Maurice OGER

Nouvelles des Anciens

- **Béatrice Fleuret** (élève de La Pro de 1969 à 1972 section CAP Sténodactylo) nous a écrit : Elle recherche une photo de classe prise en juin 1972, quand elle était en 3^e année de Sténo. Elle avait parmi ses camarades de classe : Annie Valet, Patricia Zion, Edith Papail, M.Noelle Tregouet, M.Pierre Tibeuf, Annie Hamerel, M.Hélène Robin, M.France Autret, et d'autres... Pour la contacter : Tél. 02 35 80 62 89

- **René Monnier** (jeune élève du Collège en 1931 et 1932 puisque né en 1922) se rappelle de ses années tumultueuses entre l'Orphelinat des garçons (face à la Chapelle Saint-Sauveur) et le Collège de Saint-Malo, puis le Collège des Jésuites à Redon. Déporté en Allemagne de 1942 à 1945, sa carrière professionnelle dans un grand groupe informatique l'a conduit à Paris, Belfort, au Pays Basque, avant de retrouver, en retraite, ses racines près de Saint Malo.

- **L'abbé Yves-Marie Couët**, ancien élève de l'ISM (1981-1984), a été installé curé-doyen de Dinard en septembre dernier, à la suite du départ de l'abbé Jean-Michel Le Moal. Né à Saint-Malo en 1965, Yves-Marie Couët qui avait d'abord exercé le métier d'informaticien, est entré au séminaire en 1992 puis a été ordonné prêtre en 1998. Nommé au service des paroisses Toussaint à Rennes puis Saint-Héliier, il devient en 2008 curé de l'Ile-Bouchard en Touraine jusqu'à son retour en Bretagne.

Nos Peines

- Juillet 2011, Jean VIDEMENT, ancien élève.
- Juillet 2011, Robert CARFANTAN, ancien élève.
- Août 2011, Sœur Jeanne Simone, née Janine LEBRETON, ancienne élève, sœur de Roger (décédé), d'Yvon, Annick, Danielle, belle-sœur d'Alain Van Valenberg.
- Octobre 2011, Anne GEFFRAULT, Professeur de Lettres au Lycée depuis 1982.
- Octobre 2011, Gwénolé HEDOU de la HERAUDIERE, ancien élève.

Jersey

DEPAYSEMENT SO BRITISH GARANTI à 1h15 de Saint-Malo

Mini budget, maxi plaisirs !

Tarif annuel spécial ISM

39 €

A/R journée adulte
Toutes Charges Comprises

Condorferries

0825 135 135 (0,15€/mn)

Condorferries.fr

INDIQUEZ ISM lors de la réservation. Valable tous les jours saison 2011 sous réserve de disponibilités au moment de la réservation.

« Dans la mémoire de Maurice BARBOTIN »...

Le Père Maurice BARBOTIN, ancien élève du Collège (onze ans sur ses bancs), nous a fait l'honneur, cette année encore, d'assister à notre réunion des anciens et de concélébrer la messe avec le Père POTTERIE. Grâce à son neveu, notre ami Joël, trésorier de l'Amicale, nous avons eu communication de ses souvenirs. A 90 ans, le Père BARBOTIN manie une plume alerte et le récit qu'il nous livre, (sans langue de bois mais non sans humour !), des principaux événements qui ont jalonné sa vie, avant sa retraite en 2006 à Langonnet, est absolument passionnant.

Missionnaire de la Congrégation du Saint-Esprit, ordonné prêtre en 1944, il se porte volontaire pour partir comme aumônier militaire en Indochine. Gravement blessé alors qu'il portait le brancard d'un blessé dans une opération, il est rapatrié et démobilisé. Il sera décoré de la médaille militaire.

Guéri de façon inexplicable – il parle d'un miracle dû à l'intercession du Père Libermann, fondateur des Spiritains - il est envoyé par ses supérieurs à la Guadeloupe où il est affecté à une maison de rééducation de jeunes garçons de Pointe à Pitre puis dans différentes paroisses de l'île. Aux Grands Fonds, il mobilise des volontaires pour construire une église non sans se voir un jour accusé par l'institutrice d'avoir violé la laïcité de l'école

parce qu'il avait pris de l'eau (avec l'accord d'un conseiller municipal) pour fabriquer le béton d'une église dans une citerne laïque... !

L'évêque le nomme ensuite curé de Saint-Louis à l'île de Marie-Galante, très isolée et très pauvre à l'époque : pas d'électricité, pas d'eau courante, un seul hôpital mal équipé ; la liaison avec la Guadeloupe se fait par un voilier trois jours par semaine. Le Père BARBOTIN s'intéressera particulièrement aux conditions de vie des îliens, à leurs coutumes, leur histoire, leur langue. Il publiera un dictionnaire du créole de Marie-Galante. Il y restera dix sept ans et laissera un souvenir inoubliable aux habitants qui, reconnaissants, ont donné son nom à l'une de leurs places.

Une nouvelle fois, son évêque avait décidé de le changer : ce fut la Guyane. Nommé supérieur des Spiritains de Guyane, il rejoint la maison spiritaine de Cayenne et est appelé en renfort pour assurer les besoins pastoraux des indiens du Maroni. De Maripa Soula, chaque mois, il partait le long du fleuve pour visiter les villages, jusqu'au jour où la maladie eut

raison de ses forces et rendit nécessaire son retour en France, en juillet 2006.

A Langonnet (Morbihan), dans la maison de retraite des spiritains, le Père BARBOTIN a retrouvé la santé et, il passe ses loisirs à écrire. Il a publié, (outre le dictionnaire du créole de Marie-Galante) plusieurs ouvrages, notamment sur « Marie-Galante », « La Désirade », « Les



Le Père Barbotin assis au premier plan à côté du Père Potterie lors du banquet de l'assemblée générale.

prêtres et religieux déportés à la Guyane pendant la Révolution ». Il a également écrit plusieurs articles importants dans la revue de la Société d'histoire de la Guadeloupe. Son œuvre littéraire lui a valu de recevoir les Palmes Académiques.

Vous pourrez trouver prochainement l'intégralité des mémoires du Père Maurice BARBOTIN sur le site Internet de l'Amicale : www.aaism-lapro.com

Quelques extraits des « SOUVENIRS » du Père Maurice BARBOTIN :

« Après quelques jours en famille, je suis parti en Allemagne à Tutlingen, selon mon affectation militaire : aumônier du 3ème bataillon du 6ème RIC. Ce régiment était composé d'hommes de la Coloniale, des militaires qui avaient la réputation, un peu exagérée, d'être des durs. Je n'avais aucune formation pour exercer une telle fonction, j'ai fait de mon mieux. Ces hommes étaient compréhensifs et bien meilleurs que leur réputation ne le disait. Un chiffre permet d'en juger : pour les Pâques de 1946, plus de soixante pour cent d'entre eux a communiqué ».

« Je participais à toutes les opérations. Un jour, nous progressions dans une zone tranquille, dans un endroit découvert, nous avançons quatre de front. Un ennemi, tireur isolé, nous a vus. En deux ou trois secondes, il a tiré trois coups de feu. L'officier, le sous-officier et un soldat qui étaient près de moi ont reçu chacun une balle dans le front. J'étais à la quatrième place, la balle n'a pas été tirée. Le Seigneur me protégeait ».

« Comme le désirait le Père Vauloup et aussi la population, je voyais qu'il fallait construire une église. (Grands Fonds). Pour la messe, le célébrant se mettait sous la galerie et les gens étaient devant sous les arbres et sur une petite prairie. Nous étions assez près de l'endroit où on allait construire l'église. Un jour, il y a eu un petit incident pendant la messe : un fruit à pain trop mûr est tombé sur un fidèle, sans lui faire de mal, tout le monde a bien ri ».

« Comme moyen de transport avec la Guadeloupe (de Marie-Galante), il y avait un voilier à deux mâts sans moteur « Le Providence ». Il partait de Pointe à Pitre le mardi, le jeudi et le samedi à dix heures du matin. Quand la traversée était bonne, il arrivait vers cinq heures du soir ; Il n'y avait aucune commodité à bord, simplement des bancs en bois sur le pont. Souvent, on reconnaissait dans les rues de Pointe à Pitre les femmes qui allaient voyager ; elles avaient leur vase de nuit à la main.... Jusqu'alors, le curé, le plus souvent, allait à cheval pour visiter les malades ».

L'Assemblée Générale du 3 juillet 2011

Le rapport moral du Secrétaire

Depuis la dernière Assemblée Générale, le Conseil d'Administration s'est réuni quatre fois, le comité de rédaction du bulletin six fois. Nous avons tenu plus de cent dix permanences au bureau du Collège.



Cette année, nous nous sommes attachés à enrichir le site Internet : les pages les plus visitées étant celles présentant des photos de classes, nous avons décidé de travailler particulièrement sur celles-ci.

De trop nombreuses photos n'indiquent pas le nom des élèves ni même souvent le nom de la classe. Pour récupérer ces informations, après avoir fait toutes les recherches dans nos archives, nous sommes allés voir des sites spécialisés comme « Copains d'avant » et « Trombi » qui affichent de nombreuses photos de l'Institution-La Providence. Lorsque sur ces sites nous avons trouvé des photos que nous n'avions pas ou avec des noms d'élèves qui nous manquaient, nous les avons téléchargées. Malheureusement, toutes les photos présentées ne comportent pas ces noms. Sur ces sites, il est possible d'écrire aux personnes qui ont déposé une photo, nous avons ainsi pu en contacter quelques-unes et leur fournir des copies des listes de classes que nous possédons pour les aider à mettre des noms sur des têtes !

D'autre part, plusieurs anciens nous ont spontanément envoyé des photos avec les noms de leurs camarades, nous les en remercions.

Ce long travail de mise à jour est toujours en cours et vous pouvez nous aider en nous indiquant les noms des personnes que vous reconnaissez lorsque vous allez sur le site. Merci d'avance.

Toujours à propos du site Internet : il est maintenant régulièrement à jour. Les photos de l'AG seront en ligne la semaine prochaine. Nous vous tenons informés des événements se déroulant toute l'année et en publions les photos éventuelles. Vous pouvez y voir les résultats des concours La Mennais.

Depuis deux ans, nous gardons en ligne l'historique de tous les bulletins de l'Amicale. Nous publions également les nouvelles des anciens qui nous contactent mais ceux-ci ne sont pas assez nombreux...

Je voudrais vous détailler un peu les activités du secrétariat au long de l'année :

Nous sommes chargés de la correspondance de l'Amicale que ce soit par courrier normal ou par courrier électronique ; nous préférons de plus en plus ce dernier mode de contact lorsque c'est possible car il est facile à utiliser, rapide et permet de conserver des archives ; en plus il est gratuit.

Si vous avez des adresses « mail » n'oubliez pas de nous le signaler car il est possible que dans l'avenir nous soyons amenés à utiliser ce mode de contact avec vous.

Le secrétariat prépare les réunions de bureau, du Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale ; nous envoyons les convocations et faisons les comptes rendus. Cette année, Yves FEREC et Maurice OGER ont préparé une exposition des meilleurs logos du concours La Mennais.

Une tâche importante est la tenue à jour des fichiers de gestion de l'Amicale. Parmi ces fichiers, figure celui de l'annuaire du site Internet qui demande un traitement particulier assez délicat. Tous nos fichiers sont évidemment sur des supports informatiques et sauvegardés en plusieurs endroits ce qui nous protège en cas d'incident grave sur notre ordinateur mais augmente aussi notre charge de travail.

Nous sommes chargés aussi de la tenue des archives et, à ce sujet, un important travail a été réalisé par Claude TSIAMPALIDIS concernant le recensement des livres de notre bibliothèque. Ces ouvrages ont été classés en trois catégories : les livres religieux, les livres scolaires et les romans. A la rentrée de septembre, nous en fournirons des listes complètes au service de documentation du lycée (CDI).

Nous répondons, bien sûr, à toutes les demandes de renseignements, par exemple celles de familles qui souhaitent retrouver trace du passage d'un parent dans les établissements. Nous sommes en contact avec la Direction et différents services du lycée, le secrétariat, l'intendance, l'informatique etc...

Voilà donc un aperçu non exhaustif de notre activité. Je remercie Yves FEREC pour son aide efficace et Jean JAMET qui, bien que très pris par la rédaction du Bulletin de l'Amicale, nous aide souvent dans les tâches du secrétariat.

Elections au CA :

En remplacement de membres décédés ou démissionnaires, il y a deux postes à pourvoir au Conseil d'Administration. Merci de faire acte de candidature auprès du secrétariat.

Pierre NICOU

Le Benetin

| Restaurant |

VUE SUR MER

4, chemin des Rochers Sculptés
35400 SAINT-MALO

Tél. 02 99 56 97 64

Fax. 02 99 40 86 94

L'Assemblée Générale du 3 juillet 2011

Le mot du Trésorier



De Charybde en Scylla

Dans le dernier « Mot du trésorier », je vous signalais mon inquiétude quant au nombre de cotisations pour

2011. Malheureusement, cette inquiétude se vérifie puisqu'à ce jour nous n'avons enregistré que 95 cotisations pour 132 l'an passé ... Cette diminution nous oblige à revoir nos possibilités de dépenses et, en particulier, la diffusion du bulletin dont l'expédition par la Poste représente un budget important.

En espérant que 2012 sera meilleur ... Il n'est pas interdit d'espérer ...

Peut-être que les retardataires en profiteront pour rattraper 2010 !

Un grand merci à ceux qui ont essayé de compenser en augmentant leur participation.

Un trésorier désespéré :
Joël BARBOTIN

Les comptes de 2010

Recettes :

Cotisations (132) et dons	3 264,00 €
Repas des anciens	894,00 €
Intérêts du livret CNE	135,89 €
Divers	10,00 €
Total	4 303,89 €

Dépenses :

Prix des anciens	600,00 €
Fonds de solidarité	1 000,00 €
Secrétariat	309,68 €
Expédition Bulletin de l'Amicale	1 578,58 €
Repas des anciens	1 253,49 €
Dons	550,00 €
Divers (cadeau, messes, photos)	60,00 €
Total	5 351,75 €

Solde négatif : - 1047,86 €

Le discours du Président

Bienvenue à tous, chers amis, à cette 119^{ème} assemblée générale de notre association que je déclare ouverte.

D'abord, il me faut excuser le Père PLATEAU et les abbés BADOUARD et COIGNARD, retenus par ailleurs, qui regrettent de ne pouvoir être des nôtres.

Je ne vous présente pas le Père François POTTERIE, élève au Collège de 1955 à 1959, fidèle de nos rencontres annuelles, qui nous fait le plaisir de présider cette assemblée. Ordonné prêtre en 1970 à la cathédrale de Bayeux, il eut en charge plusieurs paroisses de ce diocèse, en particulier celles de Tilly, Bretteville-sur-Odon, Trouville. Actuellement, il assume la charge d'aumônier militaire et de la gendarmerie. Aujourd'hui, il fête son 71^{ème} anniversaire ; nous lui adressons nos meilleurs souhaits.

Vous avez pu lire dans notre Bulletin que cette année 2011 les lycées catholiques de Saint-Malo s'étaient regroupés dans l'Ensemble La Mennais des Lycées Catholiques de Saint-Malo.

Il s'agit d'un désir de coordination entre les trois établissements – l'Institution, La Providence et Les Rimains – sous la tutelle du Diocèse et des Frères de Ploërmel, et d'un regroupement des organismes de gestion.

Ce fut l'occasion de rappeler que Jean-Marie de la Mennais fut l'un des fondateurs du Collège en 1802, puis le fondateur des Sœurs de La Providence et ensuite celui des Frères de l'Instruction Chrétienne.

Ainsi, en accord avec l'OGEC, nous avons jugé bon de « mettre dans le coup » les élèves de nos trois lycées auxquels nous avons proposé nos réflexions sous forme de concours avec des sujets adaptés aux différents niveaux (Seconde, Première, Terminale) que nous avons dotés du Prix des Anciens.

Comme vous le dira notre trésorier, les rentrées de cotisations se font mal et notre budget a des difficultés à assumer l'envoi de plus de mille bulletins deux fois par an. Que faut-il faire ? Réduire nos expéditions ? Utiliser davantage notre site Internet ? Mais nos annonceurs dont la publicité assure la parution des bulletins se basent sur l'édition de 1300 bulletins à chaque parution !

D'autre part, où sont passées nos assemblées d'antan qui réunissaient plus d'une centaine de participants. Nous donnons-nous la peine de contacter nos anciens condisciples pour ces retrouvailles annuelles ?

Les jeunes générations ont du mal à venir nous rejoindre et semblent pourtant heureuses de se retrouver, témoins les nombreuses demandes de contact que nous recevons par e-mail.

Monsieur Jeremy TAYLOR, ancien CPE (ex surveillant général) de 1993 à 2009, nous a suggéré, selon ses nombreux contacts gardés avec les jeunes anciens, de réunir ces jeunes en cours d'année, un samedi soir au Collège sous forme d'une sorte de buffet. Qu'en pensez-vous ?

L'avenir de notre association nous préoccupe. Nous avons besoin de vous pour en assurer la pérennité ... Mais nous restons confiants ... Semper Fidelis !

Je tiens à signaler le travail de Pierre, Yves, Jean, Claude et Joël qui, à longueur d'année, oeuvrent pour l'association. Qu'ils en soient remerciés.

Enfin, selon la tradition, je vais remettre à Monsieur ETRAVES, Président de l'APEL ISM-LA PROO le chèque habituel qui permet à cette association de parents d'élèves une action collective d'intérêt pédagogique et une aide ponctuelle pour des familles en difficulté financière sur des projets pédagogiques (participation à des sorties ou voyages pédagogiques et culturels à Paris, Varsovie, etc).

Avez-vous des questions sur notre gestion ? Donnez-nous vos avis.

Je déclare close cette 119^{ème} Assemblée Générale.

Louis MAIGRET

Assemblée Générale du 3 juillet 2011 (photos Yves Ferec)



Accueil souriant de Fabienne et Maurice.



Mme Emptoz, directrice adjointe représentait Mme Carriou chef d'établissement. À ses côtés, M. Favre président de l'Ogec et Jérôme Marsais responsable de l'enseignement professionnel.



Le Père Potterie a célébré la messe assisté du Père Barbotin. Joël animait les chants avec Hervé à l'orgue.



Ambiance sympathique à la table de notre vice-président Philippe.



Photo de famille à la sortie de la messe.

WANTED

Une soirée festive se prépare dans les murs de notre lycée à destination des anciens élèves sortis depuis 5, 10 ou même 20 ans... Vous en faites partie ?

Alors soyez les bienvenus le mercredi 28 décembre dans le grand hall.

Au menu : retrouvailles, échanges, projets d'avenir... et plus si affinités !

Buffet dinatoire offert – Participation aux frais pour les boissons.

Informations au 02 99 40 74 87 ou par mail à aaism@free.fr

Vous êtes inscrit sur Facebook ? Alors n'hésitez pas à consulter la page dédiée aux anciens élèves de l'ISM-LA PRO et l'évènement qui lui est rattaché : « Réveillons les anciens de l'ISM-LA PRO ». Vous pourrez d'ores et déjà vous pré-inscrire comme participant à la soirée du 28 décembre.